



Code de Conduite **FOURNISSEUR** CdCF

MARS **2023**



1	Message du directeur des opérations	3
2	Nos valeurs d'entreprise	4
3	Vos engagements	5
3.1	Intégrité	5
3.2	Environnement	6
3.3	Social	6
4	Conclusion	7





“ La responsabilité d’entreprise et la sensibilisation à l’environnement sont des éléments moteurs pour Tokai COBEX. Nous avons révisé notre stratégie RSE afin de mieux répondre aux besoins de la société et de conserver notre position d’acteur d premier plan, en tant que fournisseur de produits et services de pointe, d’employeur de référence, de membre de confiance du groupe Tokai Carbon et de partenaire solide pour les entreprises et communautés locales avec lesquelles nous collaborons. ”

Alexander Loscher
Directeur des opérations

Étant partenaire de la chaîne d’approvisionnement, nous avons besoin du soutien total et de l’entière collaboration de nos fournisseurs afin de concrétiser notre vision de l’approvisionnement durable et de faire advenir un monde neutre en carbone dans lequel les écosystèmes et les ressources seront préservés grâce à l’économie circulaire. En parallèle, nous développons ensemble une manière éthique d’exercer nos activités, en mettant l’accent sur les droits de l’homme et l’impact social à tous les niveaux.

La durabilité est sans conteste le facteur essentiel de la performance commerciale, de la réputation et de la responsabilité citoyenne des entreprises. En tant que partenaire commercial, nous attendons de vous que vous vous engagiez à diffuser notre vision et nos principes au sein de vos propres activités commerciales.

Notre Code de Conduite Fournisseur expose ce que nous attendons de nos partenaires. Il s’agit d’abord et avant tout d’avoir un comportement conforme à la loi, de respecter le droit de la concurrence, la réglementation douanière, le contrôle des exportations et la lutte contre la corruption. En outre, nous exigeons que nos fournisseurs respectent et promeuvent les droits de l’homme et se conforment aux principes du Pacte mondial des Nations Unies sur les questions sociales et la protection de l’environnement. Notre objectif est que tous nos principaux fournisseurs qui n’ont pas de Code de Conduite propre répondant à nos normes éthiques adhèrent à notre Code de Conduite Fournisseur. Nous sélectionnons tous nos nouveaux fournisseurs en effectuant des vérifications tenant compte des contrôles à l’exportation et nous envisageons de procéder à d’autres vérifications pour la sélection des fournisseurs en tenant compte de critères sociaux et environnementaux.

Merci pour votre engagement.

Bien cordialement,

Alexander Loscher

Notre philosophie d'entreprise est fondée sur les liens de fiabilité. Inspirés par notre société mère japonaise, Tokai Carbon, nous croyons en l'importance de la confiance entre Tokai COBEX et ses parties prenantes. Nos cinq valeurs fondamentales d'entreprise guident nos actions et intègrent profondément notre engagement lié à tous les aspects de la durabilité dans notre culture d'entreprise:

ENGAGEMENT

Tous les acheteurs s'engagent à mettre en œuvre les meilleures solutions pour notre environnement et à continuer d'améliorer la qualité de nos produits. Ceci s'applique à tous les aspects logistiques et à notre objectif de réduction des émissions de CO2. Nous devons veiller à ce que les équipes de Tokai COBEX et nos fournisseurs (ainsi que leurs propres partenaires) soient impliqués dans cette démarche.

ORIENTATION VERS L'AVENIR

Dans le cadre de notre collaboration avec nos partenaires, nous suivons la notion de coût total de possession (coût complet - TCO). Nous intégrons l'ensemble des coûts logistiques, risques d'approvisionnement, problèmes de qualité et d'image, ainsi que des coûts cachés liés au temps passé par les équipes pour atteindre l'objectif.

EQUITABLE

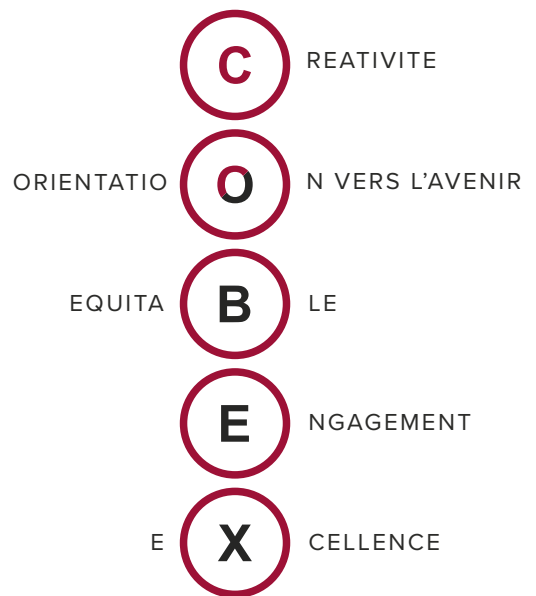
Veiller à la qualité de vie, à la diversité et au développement professionnel de nos salariés est l'un des principaux facteurs qui nous permettent de promouvoir cet engagement et d'améliorer les résultats de nos collaborateurs chez Tokai COBEX.

CRÉATIVITÉ

Nous devons identifier toutes les synergies et développer des plans d'actions afin d'intégrer tous les critères RSE dans nos cahiers des charges, nos demandes de devis et nos contrats.

EXCELLENCE

Notre objectif est de devenir acteur de ce processus et d'acheter des biens et services durables. Nous avons appris à réaliser nos achats de manière responsable et à intégrer les critères RSE dans notre processus afin de rester vigilants et d'anticiper notre avenir.



Tokai COBEX GmbH et ses affiliés (« Tokai COBEX ») sont des experts reconnus de la fabrication de produits en carbone et graphite. Notre ambition est d'innover et d'ouvrir de nouvelles voies au-delà des frontières de nos propres activités.

Tokai COBEX souhaite fournir à ses clients des produits innovants et durables répondant aux normes de qualité les plus élevées en obtenant des résultats supérieurs à ceux de la concurrence dans le respect des principes juridiques, éthiques et durables. En travaillant avec nos fournisseurs et sous-traitants, nous avons comme ambition de fixer les normes de notre secteur.

Par conséquent, Tokai COBEX s'est engagé à respecter un Code de Conduite qui s'applique à tous ses salariés. Nous souhaitons que tous nos fournisseurs et sous-traitants s'engagent également à adopter un comportement conforme à la loi, éthique et durable dans le cadre de leur coopération avec Tokai COBEX, en respectant les règles décrites ci-après.

3.1 Intégrité

Tokai COBEX attend de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent les normes les plus strictes en matière de pratiques commerciales loyales et de comportement éthique dans toutes leurs activités :

- 1** Vous vous engagez à lutter avec force et détermination contre toute influence criminelle ou contraire à l'éthique sur les décisions prises par des employés de Tokai COBEX, des employés d'autres sociétés ou des agents de la fonction publique, et à lutter contre toute forme de corruption dans votre entreprise, notamment les pots-de-vin, l'extorsion et le détournement de fonds. Vous vous engagez à prévenir et à vous abstenir de toute activité frauduleuse.
- 2** Vous vous engagez à interdire et à éviter tout type d'activités ou d'accords anticoncurrentiel(le)s, et vous vous opposez aux ententes illégales.
- 3** Vous vous engagez à éviter tout possible conflit d'intérêts dans le cadre de votre collaboration avec Tokai COBEX.
- 4** Vous respectez les droits de propriété intellectuelle et protégez les secrets d'affaires contre toute divulgation non autorisée.
- 5** Vous vous engagez à fournir des biens et des services dans le respect des contrôles à l'exportation et des réglementations douanières applicables.
- 6** Vous vous engagez à tenir une comptabilité exacte et complète.
- 7** Vous respectez toutes les lois et réglementations nationales et internationales applicables au commerce, y compris, mais sans s'y limiter, les lois antitrust, les contrôles commerciaux et les régimes de sanctions.
- 8** Vous respectez la confidentialité requise lors de l'utilisation de données à caractère personnel, en protégeant les informations sensibles dans tous les processus pertinents et en veillant à la conformité aux exigences légales applicables.
- 9** Vous respectez les normes environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise internationalement reconnues (normes ESG).

Tokai COBEX attend de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils reconnaissent la préservation de l'environnement comme une priorité absolue: en harmonisant leur activités commerciales et l'objectif d'une société durable axée notamment sur le recyclage.

- 1** Vous vous engagez à mener des activités durables et à respecter toutes les normes légales applicables en matière de protection de l'environnement, y compris l'obtention des permis requis, le recyclage, la réduction des déchets et la prévention des rejets de matières dangereuses dans l'environnement, ainsi que l'interdiction de toute expulsion ou prise illégale de terres, de forêts et d'eaux.
- 2** Vous proposez des solutions innovantes pour nous aider à réduire notre consommation d'énergie et notre empreinte CO2 globale.

3.3 Social

Tokai COBEX attend de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils mettent en place un environnement de travail sûr dans lequel leur priorité est que chaque salarié termine sa journée de travail en bonne santé physique et mentale :

- 1** Vous vous engagez à offrir des conditions de travail qui garantissent la santé, la sûreté et la sécurité sur tous les lieux de travail, et à mettre en œuvre des systèmes de gestion pour faciliter l'amélioration continue.
- 2** Vous vous engagez à défendre les droits humains des travailleurs, à les traiter avec dignité et respect, à respecter les dispositions applicables en matière d'emploi et de conditions de travail, et à lutter notamment contre la traite des êtres humains ou l'esclavage, le travail forcé, le travail des enfants et les discriminations sur le lieu de travail.
- 3** Vous recrutez, employez et rémunérez les travailleurs sur la base de critères équitables et légaux conformes au droit national applicable et aux normes internationales en matière d'emploi.
- 4** Vous vous engagez à respecter la liberté d'association, l'égalité de traitement en matière d'emploi et à offrir des salaires décents.
- 5** Vous respectez les lois et réglementations applicables en matière de « Minéraux de Conflits », telle que la loi Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act, section 1502 ainsi que toute directive ou réglementation européenne ou législation nationale similaire, le cas échéant. Vous soutenez, adoptez et appliquez les normes ESG fondées sur les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme, et l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Le Groupe Tokai COBEX s'engage à respecter les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et attend de ses Fournisseurs et Sous-traitants qu'ils appliquent pleinement ces principes, ainsi que le présent Code, dans le cadre de leurs activités et pour toutes les entreprises travaillant pour leur compte.

Le Groupe Tokai COBEX encourage ses Fournisseurs et Sous-traitants à demander conseil en ce qui concerne les principes et normes du présent Code. Les Fournisseurs et Sous-traitants sont tenus de signaler toute préoccupation et de divulguer toute violation du présent Code, notamment en partageant toute information ou constatation concernant des violations potentielles ou le comportement inadéquat de leurs propres employés, et de coopérer à toute enquête qui pourrait être menée.

Pour effectuer un signalement (de façon anonyme le cas échéant), appelez la permanence téléphonique de signalement des défauts de conformité de Tokai COBEX :

■ **Signaler le comportement inapproprié via le système**

<https://tokaicobex.integrityline.com/frontpage>



■ **Signaler le comportement inapproprié par téléphone**

France: +33 1 87 21 22 91 **Allemagne:** +49 30 99 25 71 46 **Pologne:** +48 2 21 52 33 61

Code d'accès à l'entreprise: 4253

Toute violation des principes et normes ci-dessus, ainsi que l'absence de signalement de celle-ci ou l'insuffisance des poursuites y afférentes peuvent entraîner la cessation des relations commerciales à bref délai. Tokai COBEX se réserve le droit de demander l'octroi de dommages et intérêts pour tout préjudice subi du fait d'une telle violation et de vérifier le respect du présent Code de Conduite Fournisseur.

Contact

Si vous avez des questions, veuillez nous adresser un courriel à l'adresse suivante:

info@tokaicobex.com

Tous les certificats d'audit, notre politique et notre Code de Conduite sont disponibles au téléchargement à l'adresse suivante:
<https://tokaicobex.com/en/sustainability/>

